Les Echos.fr

24/04/11 | 12:08

Paris veut doter Schengen d'un "frein de secours en cas de crise majeure"

© AFP/Archives - Johannes Eisele



La France veut doter Schengen d'un "frein de secours en cas de crise majeure" et pouvoir rétablir les contrôles aux frontières intérieures en cas d'afflux massif de migrants aux portes de l'UE, a déclaré samedi le ministre des Affaires européennes, Laurent Wauquiez.

La France a annoncé qu'elle voulait une réforme de l'accord de Schengen de libre-circulation des personnes en Europe, avant un sommet franco-italien mardi, alors que les deux pays traversent une période de tensions liées à l'afflux de milliers d'immigrants tunisiens.

Entre Nicolas Sarkozy et Silvio Berlusconi, "ce n'est pas Règlements de comptes à O.K. Corral !", a assuré Laurent Wauquiez, dans un entretien à l'hebdomadaire le Journal du dimanche.

"Nous faisons face au même défi, nos intérêts sont communs. La bonne réponse est davantage d'intégration. Nous avons besoin de gardes-frontières communs, de navires et de logiciels partagés. Nous ferons aussi des propositions en ce sens", a-t-il dit.

Mais Laurent Wauquiez a maintenu la position exprimée vendredi par la présidence française sur un renforcement des possibilités de suspendre provisoirement Schengen et de rétablir des contrôles aux frontières intérieures de l'Europe.

"Il ne s'agit pas de se retirer de Schengen, cela n'aurait pas de sens, mais de travailler avec nos partenaires sur une nouvelle clause. La France veut étudier la possibilité de pouvoir rétablir les contrôles aux frontières en cas d'afflux majeur aux portes de l'Union", a-t-il déclaré.

"L'Europe, ce n'est pas la libre circulation des immigrants illégaux. Nous devons tirer ensemble les leçons de cette crise, comme nous l'avons fait quand l'euro a été attaqué. La solution est dans une plus grande intégration. Pour autant, il nous faut aussi un frein de secours en cas de crise majeure", a-t-il ajouté.

L'Italie fait face à un afflux de plus de 20.000 immigrés tunisiens débarqués sur la petite île de

Lampedusa depuis la révolution tunisienne.

Alors que la règle est que le premier pays d'entrée gère les populations migrantes, Paris reproche aux autorités italiennes de vouloir se débarrasser des immigrés tunisiens en leur octroyant des permis de séjour de six mois, ouvrant notamment la voie à leur venue en France.



Tous droits réservés - Les Echos 2011